

L'an deux mille vingt-trois, le 2 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 25 octobre s'est réuni à la Préverie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Louis THAUVIN, Maire.

PRESENTS: THAUVIN Jean-Louis, Maire

BARILLAU Valérie, GALLERAND Martine, CZEK Blandine, Adjoints

COSTE Eliane, Conseillère déléquée

BOULAIS Charlotte, VIAUD Jean-Pierre, OUISSE Marie Thérèse, LOUIS Régis, LEZORAY Hervé, MALLE Isabelle, LE BRIS Mikaël, RINALDI Peggy, MORICET Elisabeth, Conseillers formant la majorité des membres en exercice

### **ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR:**

GUYON Roger, pouvoir à Valérie BARILLAU BOUSSAUD Patrice, pouvoir à Martine GALLERAND VALBOUQUET Eric, pouvoir à Mikaël LE BRIS REVILLER Chrystèle, pouvoir à Charlotte BOULAIS MEIGNEN Géraldine, pouvoir à Jean-Louis THAUVIN VIOLAIN Marie-Charlotte, pouvoir à Elisabeth MORICET

## ABSENTS EXCUSES:

CAILLON Yann, GREGOIRE Richard, SIMON Eddy, CAILLON Alexandre, LAUNAY Sébastien GUINE Kevin

### Nombre de Conseillers :

En exercice: 26

Présents: 14

Votants: 20

Secrétaire de séance : BARILLAU Valérie

Délibération n° 2023-40

#### Tarifs municipaux 2024

Les tarifs municipaux pour l'année 2024 ont été présentés en commission FINANCES du 25 octobre 2023. La commission propose des augmentations ou le maintien de certains tarifs comme présenté dans le document joint.

Ces propositions sont soumises au vote des membres du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs ci-dessous à compter du 1er janvier 2024.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois.

Certifié exécutoire Recu en Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Louis THAUVIN

Accusé de réception en préfecture 044-214400251-20231121-2023-40-DE Date de télétransmission : 21/11/2023 Date de réception préfecture : 21/11/2023

# **TARIFS MUNICIPAUX 2024**

20
106,89
210,26
303,56
35,10
70,19
35,10
20
620,07
723,86
20.
0,10
0,15
0,20
0,30
0,05
0,10
0,10
0,20
gratuit
202
89,80
99,50
271,00
202
25,00 €
60,00 €
202
15,00 €
30,00€
7,50€
15,00€
4,00€
8,00€
0,50€
1,00€
24,00€
3,00€
37,00€
gratuit
2024
43,00€
53,00€
82,00€
82,00€
2024
5,80€
2024
37,56€
60,88€
100,00€
500,00€
20,00€
2024
52,43€
69,66€
69,66 € 100,00 € 500,00 €

VOTE	18 POUR
VOTE	18 POUR
VOTE	UNANIMITE
VOTE UNANIMITE	
VOTE	UNANIMITE
VOTE	UNANIMITE

Accusé de réception en préfecture 044-214400251-20231121-2023-40-DE Date de télétransmission : 21/11/2023 Date de réception préfecture : 21/11/2023